

*Compte de Profits et Pertes
pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010*

	Notes	2010 (01.01.2010 - 31.12.2010) EUR	2009 (01.01.2009 - 31.12.2009) EUR
A. CHARGES			
3. Frais de personnel			
a) Salaires et traitements du personnel au Malawi	4.1	181 553,83	188 269,13
4. a) Corrections de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		0,00	0,00
b) Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant	4.2	0,00	0,00
5. Autres charges d'exploitation	4.3	338 397,04	118 127,72
7. Intérêts et charges assimilées			
a) Concernant des entreprises liées		0,00	0,00
b) Autres intérêts et charges	4.4	1 444,99	978,69
10. Charges exceptionnelles	4.5	209,30	184,06
12. Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		0,00	283,79
13. Résultat de l'exercice (bénéfice de l'exercice)		<u>138 770,13</u>	<u>83 506,55</u>
TOTAL DES CHARGES		<u>660 375,29</u>	<u>391 349,94</u>
B. PRODUITS			
4. Autres produits d'exploitation	4.6	621 398,13	320 749,21
6. Produits d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé			
a) Provenant d'entreprises liées		0,00	0,00
b) Autres produits		0,00	0,00
7. Autres intérêts et produits assimilés			
a) Provenant d'entreprises liées		0,00	0,00
b) Autres intérêts et produits assimilés	4.7	38 977,16	70 600,73
10. Résultat de l'exercice (perte de l'exercice)		<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
TOTAL DES PRODUITS		<u>660 375,29</u>	<u>391 349,94</u>

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

*Annexes aux comptes annuels
de l'exercice clos au 31 décembre 2010*

1. Généralités. La Fondation Sainte Zithe («la Fondation»), établissement d'utilité publique, a été constituée le 28 décembre 1994 pour une durée illimitée.

Son capital est de 25.000 €.

La Fondation a pour objet (extrait des statuts du 7 juin 2006):

« ...

a) Die umfassende Versorgung aller in Luxemburg wie im Ausland lebenden Schwestern, die der Kongregation "Schwestern Unserer Lieben Frau vom Berge Karmel" mit Sitz in L-2763 Luxemburg, 32, rue Sainte Zithe, (nachfolgend "die Kongregation" genannt) angehören.

Hierzu gehört die Sicherstellung des Lebensunterhaltes und Lebensraumes, Aus- und Weiterbildung, Behandlung und Verpflegung in Krankheit und Alter sowie die Voraussetzungen für ein religiöses Leben in Gemeinschaft gemäß den Satzungen der Kongregation.

b) Die Förderung der Krankenhaus-, Alten- und Betreuungseinrichtungen, die im Sinne der Gründer der Kongregation fortzuführen sind.

In Afrika, insbesondere in Malawi, gehört neben der Gesundheitsversorgung umfassende Entwicklungsarbeit zu den Aufgaben der Kongregation. Hierzu sind Maßnahmen gegen Hunger und Unterernährung sowie Bildungsarbeit und Gesundheitsvorsorge zu rechnen.

Die Stiftung soll unbeschadet ihrer Aktivitäten im Ausland dauerhaft karitative Aufgaben in Luxemburg wahrnehmen.

c) Die Förderung eines religiösen, kulturellen und sozialen Rahmens für alte, verlassene oder notleidende Personen.

d) Die Unterstützung aller Projekte oder Initiativen, die diesen Tätigkeitsbereichen entsprechen.»

2. Présentation des comptes.

2.1. Généralités

Les comptes annuels ont été préparés en accord avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg.

2.2. Périmètre comptable

Les présents états financiers représentent exclusivement les états financiers de la «Fondation Ste Zithe».

Ainsi les activités imputables à des personnes et/ou structures annexes existant sous la forme de fondation, d'association ou autres (amicales par exemple) et n'entrant pas directement dans le cadre de la «Fondation Ste Zithe» sont exclues des présents états financiers.

2.3. Devises

Les comptes de la Fondation sont établis en Euro (EUR).

Les avoirs et les dettes libellés en devises étrangères sont convertis en Euro au cours de change en vigueur au moment de la transaction. L'omission de leur évaluation au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice n'a pas d'effet significatif sur les comptes.

Les produits et les charges en devises étrangères sont convertis en Euro au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les gains et les pertes de change résultant de leur règlement sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

2.4. Créances

Les créances figurent à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

S'il devient évident que le montant récupérable est inférieur à la valeur nominale, la réduction de valeur y afférente est comptabilisée en compte de profits et pertes.

2.5. Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires et déterminé selon leur valeur de marché, exprimée dans la devise de préparation des comptes annuels. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix du marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.6. Résultats reportés

Les résultats (bénéfices et pertes) générés par la Fondation ont été reportés à nouveau au passif du bilan.

2.7. Dettes

Les dettes de la Fondation sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

3. Détail des postes du bilan.

3.1. Généralités

Avec un total bilantaire de 1.811.654,33 €, la Fondation génère un bénéfice de l'exercice de 138.770,13 €.

3.2. Participations

En date du 31 décembre 2007, la Fondation a reçu donation de 350 actions de la Congrégation des Sœurs du Tiers Ordre Régulier de Notre Dame du Mont Carmel S.A.. Ces actions ont fait l'objet d'une comptabilisation avec une valeur symbolique de 1,00 € dans les présents Etats Financiers.

3.3. Valeurs mobilières

Des prélèvements d'un montant total de 500.000,00 € ont été opérés en date du 18.10.2010 et 25.11.2010. Le montant susmentionné a été investi dans des titres cotés à la bourse. Le détail des titres se décompose comme suit:

	31.12.2010	31.12.2009
Prix d'acquisition au début de l'exercice	962.066,86	0,00
Acquisitions	500.000,00	962.066,86
Ventes / cessions	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	1.462.066,86	962.066,86
Corrections de valeur au début de l'exercice	0,00	0,00
Corrections de valeur de l'exercice	0,00	0,00
Reprise de corrections de valeur	0,00	0,00
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	0,00	0,00
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	1.462.066,86	962.066,86

3.4. Avoirs en banques, avoirs en CCP, chèques et en caisses

Le détail des «avoirs en banques, avoirs en CCP, chèques et encaisse» au 31.12.2010 se décompose comme suit:

	31.12.2010	31.12.2009
Comptes courants	3.058,75	5.815,75
Comptes à terme	346.527,72	705.279,42
Total	349.586,47	711.095,17

3.5. Résultats reportés

L'évolution du solde du compte «Résultats reportés» au cours des deux derniers exercices se présente de la façon suivante:

	31.12.2010	31.12.2009
Résultats reportés à l'ouverture de l'exercice	1.559.167,12	1.531.771,88
Résultat de l'exercice précédent	83.506,55	27.395,24
Résultats à reporter à la clôture de l'exercice	1.642.673,67	1.559.167,12

3.6. Autres dettes

Le poste des «autres dettes» au 31 décembre 2010 correspond à des factures reçues ou à recevoir et impayées à cette date.

Aucune des dettes reprises sous le poste des «Autres dettes» n'est garantie par des sûretés réelles.

Par ailleurs, la Fondation n'a pas, au 31 décembre 2010, d'«Autres dettes» dont la durée résiduelle est supérieure à cinq ans.

4. Détail des postes du Compte de Profits et Pertes.

4.1. Frais de personnel

Les frais de personnel représentent les salaires versés à deux médecins exerçant à l'hôpital St Gabriel au Malawi.

Ces personnes exerçant à l'étranger, elles ne relèvent pas de la sécurité sociale luxembourgeoise. Leurs salaires n'ont, à ce titre, pas fait l'objet de prélèvements sociaux au Luxembourg.

4.2. Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant

Pour l'exercice 2010 il n'y a pas de correction de valeur à enregistrer pour les valeurs mobilières, du fait qu'au 31.12.2010 le prix du marché était supérieur au prix d'acquisition (voir à ce sujet la note 3.3).

4.3. Autres charges d'exploitations

Les autres charges d'exploitation se composent principalement de dons de toutes natures effectués par la Fondation, ainsi que des dépenses courantes (petit équipement, honoraires réviseur ...).

4.4. Intérêts et charges assimilées

Les intérêts et charges assimilées correspondent aux charges financières relatives aux comptes bancaires et aux valeurs mobilières.

4.5. Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles pour un montant de 209,30 € se composent principalement de charges relatives à l'exercice 2009.

4.6. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent principalement de dons de toutes natures reçus par la Fondation.

4.7. Intérêts et produits assimilés

Les intérêts et produits assimilés correspondent aux produits financiers relatifs aux comptes bancaires et aux valeurs mobilières.

5. Engagements hors bilan. Au 31 décembre 2010, il n'existe aucun engagement hors-bilan.

Budget 2011

	Montants en EUR
Projets en voie de réalisation	720.000,00
Charges externes, charges de comptes et frais financiers	15.000,00
Total:	735.000,00
Produits divers	321.000,00
Produits financiers	70.000,00
Total:	391.000,00

Membres du Conseil d'Administration

Sœur Brigitte, née Brigitte Schneiders, Supérieure Générale, Luxembourg, présidente

Sœur Wilfrieda, née Elisabeth Hoffmann, Assistante Générale, Luxembourg, vice-présidente

Sœur Myriam, née Marguerite Ney, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ste Zithe, Luxembourg, trésorerie,

Sœur Michèle, née Josette Koedinger, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ste Zithe, Luxembourg,

Sœur Françoise, née Fanny Koedinger, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ste Zithe, Luxembourg,

Me Marc Elvinger, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ste Zithe, Luxembourg,

Monsieur le professeur docteur Ernest Gillen, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ste Zithe, Luxembourg,

Monsieur le docteur Hans Jürgen Goetzke, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ste Zithe, Luxembourg,

Monsieur Michel Wurth, membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ste Zithe, Luxembourg.

Etabli à Luxembourg, le 26 janvier 2011.

Sœur Wilfrieda HOFFMANN / Sœur Brigitte SCHNEIDERS

Vice-Présidente / Présidente

Référence de publication: 2011034290/204.

(110038407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2011.
